

p2

Les enjeux d'une meilleure considération des sols

Aujourd'hui, la vulnérabilité des sols remet en cause notre existence. Si les tendances se poursuivent, une très grande partie des sols aura perdu sa capacité à soutenir et contenir la vie d'ici 2050 (CNULD 2022).

Ce qu'on peut faire pour se réapproprier le Droit

Aujourd'hui, l'incertitude du monde nous oblige à repenser la matrice juridico-politique qui structure notre droit. Nous nous invitons à « faire commun » pour ouvrir nos champs du possible : autorisons-nous à reconsidérer comment produire, interpréter et appliquer les normes juridiques.

Le droit est un art qui se cultive à l'échelle de nos territoires ; une partition qui se joue à plusieurs, citoyens avertis ou juristes ; un ensemble de règles et de conventions qui défendent une idée de justice à partager.

L'expérience métaphorique offre au moins 3 pistes pour s'approprier le droit et prendre soin des sols :

- s'investir localement dans les choix d'usages des terres ;
- innover pour trouver des catégories ou des procédures juridiques à la hauteur de l'urgence de la protection des sols ;
- œuvrer pour refonder notre système juridique sur l'harmonie avec l'ensemble des vivants.

p6

Expérience Art & Droit sur les sols

Ce triptyque a été réalisé à la suite de la rencontre du 12 janvier 2024 à Montpellier.

Concepteurs

Sigrid Aubert, chercheuse, anthropologue du droit
Lukasz Drygas, artiste fabricant
Abigail Fallot, chercheuse en sciences sociales
Antonia Taddei, dramaturge

Contributeurs

Philippe Billet, professeur de droit public
Thiphaine Chevallier, pédologue
Victor David, chercheur en droit de l'environnement
Nathalie Goedert, historienne du droit
Philippe Karpe, juriste, philosophe du droit
Juliette Mariel, ethnécologue
Georges Serpantié, agronome

Remerciements

Cette expérience a pu être menée grâce au soutien de l'UMR SENS et de nos institutions respectives : PIRD, le CIRAD, les Universités Paris-Saclay et Jean Moulin - Lyon 3. Nous remercions Mesdames Claudé, Finot, Rovis et Cheikhe pour leur appui logistique.

Références

sur l'urgence de prendre soin des sols

CNULD - Convention des Nations-Unies sur Lutte contre la Désertification 2022, *Perspectives territoriales mondiales 2^{ème} édition*.

sur l'expérience métaphorique

- Taddei A. et Fallot A., 2023, *Collection de métaphores du sol*. Cabanera.
- Taddei A. et Perié L., 2018. « Shake Your Metaphor », Bidart.

sur l'appropriation du droit

- Le Roy E., 1999. *Le jeu des lois. Une anthropologie « dynamique » du Droit*. Droit et Société, L.G.D.J.
- Commaillé J., 2023. *L'esprit politique des savoirs. Le droit, la société, la nature*. E.M.S.H.
- Aubert S. et Botta A., 2022. *Les communs. Un autre récit de la coopération territoriale*. QUAE.
- Sen A., 2012. *L'idée de justice*. Flammarion.

p1

Osez !

S'approprier le droit pour protéger les sols

Nous avons proposé une expérience Art & Droit inédite dans le but de réfléchir à comment mieux protéger les sols à partir de l'utilisation des métaphores.

Nous avons choisi des métaphores issues d'un travail de collecte conduit auprès de chercheurs et d'autres usagers de la terre qui nous ont parlé des sols.

Pour chacune de ces métaphores, nous avons regardé ce que pouvait en dire le droit.

Ce travail repose sur une méthodologie élaborée afin d'explorer les métaphores pour la recherche et l'action.

Filez les métaphores !

p3

Trois métaphores pour se libérer

Le sol comme esclave

Si le sol était un esclave, il va sans dire que certains s'indigneraient de la violence de son exploitation, de l'absence de reconnaissance de ses droits à se reposer ou à s'enrichir. Pour lutter contre l'injustice, des collectifs s'organiseraient pour trouver les moyens de l'affranchir et de le doter d'un statut juridique lui permettant de se protéger et de s'épanouir. Ils le qualifieraient peut-être « d'entité naturelle juridique » et imagineraient les moyens de lui offrir la capacité de négocier d'égal à égal avec ceux qui en tirent profit ...

Le sol comme bibliothèque

Si le sol était une bibliothèque municipale, les habitants le penseraient comme un bien commun. Ils élaboreraient une politique explicite pour en réfléchir l'architecture, le plan d'occupation. La bibliothèque serait conçue en fonction des livres qu'on aimerait y trouver : sont-ils rares ou communs ? Sont-ils destinés aux enfants ou aux professionnels ? Sont-ils consultables sur place ou empruntables ? De même l'affectation des sols dépendrait de leurs qualités et des usages passés, présents ou futurs que l'on déciderait de valoriser. De même que dans les bibliothèques on doit rendre les livres en bon état, on réfléchirait à des règles privilégiant un bon usage des sols afin de laisser aux usagers suivants le loisir de pouvoir à leur tour en bénéficier.

Le sol, origine du monde

Si l'on considérait le sol comme l'origine du monde, alors il serait vénéré à l'aube de chaque nouveau jour. Les érudits lui édifieraient un régime juridique empreint de sacralité. Bien entendu, les droits des humains seraient réorganisés en conséquence : les faits juridiques seraient requalifiés. Fouler le sol de nos pieds, lui confier des semences ou lui remettre nos morts seraient autant d'opportunités de lui rendre hommage ; a contrario, le recouvrir de béton ne se ferait qu'en cas d'absolue nécessité et en pleine conscience. Des formules lyriques, poétiques ou mystiques rappelleraient que nous lui devons notre existence.

p4

Œuvre de Lukasz

p5

Sept métaphores pour s'exercer

Si le sol était un immeuble en copropriété ...

- Quelles règles se donneraient les copropriétaires pour définir et entretenir les parties communes de l'édifice ?
- Comment envisager la jouissance paisible des locataires ?

Si le sol était un laboratoire naturel de transformation ...

- Les scientifiques devraient-ils s'en tenir aux règles générales et abstraites énoncées par le droit étatique pour interpréter les données qu'ils collectent ?
- Ou bien chercheraient-ils aussi des moyens de valoriser la flexibilité qu'offrent les droits locaux pour expérimenter avec les riverains de nouvelles façons de comprendre et de faire ?

Si le sol était un patrimoine vivant ...

- Comment appréhender sa capacité de régénération et de résilience pour que son usage actuel ne remette pas en cause son usage futur ?
- Qui en serait le titulaire, et à qui serait-il envisagé de le transmettre ?

Si le sol était la peau de la Terre ...

- Quelle tendresse, quels gestes, quelles pratiques et produits privilégier ou bannir ?
- Quels soins lui prodiguer face aux risques d'intempéries ?

Si le sol était une source de connaissances ...

- En ferait-on un lieu de mémoire ? Chercherait-on à comprendre ses enseignements ?
- Pourrait-il nous inspirer des règles d'organisation de nos sociétés pour faciliter une pluralité d'apprentissage individuel et collectif ?

Si le sol était un enfant maltraité ...

- Comment définir et identifier les actes de maltraitance ?
- Les soignants pourraient-ils s'appuyer sur un régime de curatelle pour protéger les victimes de maltraitance ?

Si le sol était une route qui mène à la destination souhaitée ...

- Verrait-on la société se cliver pour défendre son tracé ?
- Les usagers seraient-ils partie prenante à sa conception et son entretien ou bien s'en remettraient-ils à un sous-traitant pour faire la besogne ?